

RÉCUPÉRATION HAUTE DU BALLON :



Définition :

Une récupération haute correspond au moment où une équipe reprend le contrôle du ballon dans le dernier tiers du terrain, c'est-à-dire dans la zone défensive adverse (généralement à moins de 35 à 40 mètres du but adverse).

Les 3 critères de comptabilisation :

1. La zone géographique : La récupération doit impérativement avoir lieu dans la zone d'attaque (le tiers supérieur du terrain).
2. Le gain de possession : L'équipe doit établir un contrôle clair du ballon (une interception, une passe récupérée, un tacle réussi).
3. Dans le jeu ouvert : Elle s'effectue pendant une phase de jeu dynamique (souvent issue d'un pressing haut ou d'un contre-pressing).

